



Envoyé en préfecture le 21/09/2022

Reçu en préfecture le 21/09/2022

Affiché le 23/9/2022

ID : 057-215702077-20220919-2022091902-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - ARRONDISSEMENT DE FORBACH

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	CONSEILLERS ABSENTS
29	18	10	11

Séance du 19 septembre 2022, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 13 septembre 2022.

**PRESENTS** : Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - RUSSELLO - IDIZ - ANANICZ - FRANGIAMORE - KHOUMRI - BECKENDORF - PIESTA.

MM. KLEINHENTZ - USAI - SATILMIS - PODBOROCZYNSKI - RAHAOUI - ELHADI - BAHFIR - ESTRADA.

**PROCURATIONS** : Mmes CHEBLI - YILDIRIM - MANGIONE - KERMAOUI - FOGELGESANG - MM. BERBAZE - OURIAGHLI - KLASSEN - BOUMEKIK - EGLOFF qui ont donné procuration respectivement à Mmes ANANICZ - HARRATH - BECKENDORF - MM. BAHFIR - ESTRADA - MM. USAI - SATILMIS - Mmes ADAMY - TUSCHL - PIESTA.

**ABSENT** : M. LA LEGGIA.

**02 - INFORMATION SUR LES DELEGATIONS DE COMPETENCES  
DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

**Rapporteur : Mauro Usai**

Le conseil municipal prend connaissance des délégations de compétences du conseil municipal au Maire :

- avenant à la convention d'objectif et de financement EAJE avec la CAF : avenant intégrant le bonus territoire CTG pour la Halte-garderie.
- cotisation 2022 à l'Union des Maires de l'Arrondissement de Forbach : 325 €.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal prend acte des délégations précitées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire  
Laurent KLEINHENTZ

